



ÉCOLE SECONDAIRE DE MORTAGNE
955, boulevard De Montarville
Boucherville (Québec) J4B 1Z6
Téléphone : 450 655-7311 Télécopieur 450 655-2932



SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE MERCREDI 3 OCTOBRE 2018 À 19 H 00
À L'ÉCOLE SECONDAIRE DE MORTAGNE
À LA SALLE REG'ART

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance :
 - 1.1 Bienvenue au conseil d'établissement 2018-2019 ;
 - 1.2 Présentation des représentants au conseil d'établissement (CÉ) ;
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Formation du CÉ — année scolaire 2018-2019 :
 - 3.1 Procédure d'élection au poste de président ou présidente du CÉ ;
 - 3.2 Élection au poste de président ou de présidente ;
 - 3.3 Règles de régie interne du CÉ de l'école secondaire De Mortagne (article 67) ;
 - 3.4 Calendrier des séances ;
 - 3.5 Dénonciation d'intérêt des membres ;
 - 3.6 Budget de fonctionnement du CÉ ;
 - 3.6.1 Frais de secrétariat ;
 - 3.7 Représentants des élèves ;
 - 3.8 Représentants de la communauté ;
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 juin 2018;
5. Suivi du procès-verbal du 21 juin 2018;
6. Parole au public ;
7. **Points de discussion et /ou d'adoption :**
 - 7.1 Dérogation à la politique alimentaire ;
 - 7.2 Présentation du tableau des activités éducatives ;
 - 7.3 Valeurs, vision et but dans le projet éducatif;

8. **Points d'information :**
 - 8.1 Formation pour les membres du conseil d'établissement ;
9. **Parole aux représentants :**
 - 9.1 Parole au représentant de la communauté ;
 - 9.2 Parole au représentant du comité de parents ;
10. Questions diverses ;
11. Clôture de la séance

Daniel De Angelis, Directeur